

REGLEMENT PARTICULIERDES COURSES DE COTE KARTING 2019 TYPE COURSE CLUBS

ARTICLE 1 – ORGANISATION

L'ASK BTP NICE (07/69) et l'Association CORSICA RALLYE organisent le SAMEDI 1^{ER}JUIN 2019

Une épreuve : 1ere COURSE DE COTE CLUB

Intitulée : 1ére COURSE DE COTE CORSE EXTREME SUD

Le présent règlement a été approuvé par la Commission Régionale de Karting le 8 mars 2019..... et Enregistré à la FFSA sous le permis d'organisation n° K 78 en date du 19 mars 2019

: Cette épreuve sera organisée sur 1 journée

<u>ARTICLE 2 - PROGRAMME DE L'EPREUVE</u>

21 Horaires:

Clôture des engagements le28/05/2019 à minuit, le cachet de la poste faisant foi.

2.1.1 Les vérifications administratives et enregistrement du matériel auront lieu auParc départ Le 31 Mai 2019

Administratif de14h.00.à 18h00 Enregistrement Matériel de 14h 15 à18h00

.

Le 1^{er} Juin 2019

Administratif de 07 h 00 à 08 h 15 Enregistrement Matériel de 07 h 15 à 08 h 30

22 Essais

Nombre ; il est prévu2montées d'essai le samedi matin, sauf cas de force majeure, dont une Obligatoire (1ère montée non chronométrée)

Les essais auront lieu de 09h00.à 09.h30, de 10h00 à 10h30et11h00 à 11h30. LeSAMEDI1erJUIN 2019

23. Course

La compétition commencera à partir de 13.h 30..., le 1er Juin 2019......

Elle s'effectuera en 2 montées. Seul le meilleur temps sera retenu pour le classement (sauf cas d'ex aequo - voir article 10). Samedi. 1^{er} Juin 2019 , sous peine de se voir refuser le départ. Réunion des officiels de l'épreuve sur la ligne de départ le samedi 1^{er} Juin 2019 à 12h45

<u>ARTICLE 3 – PILOTES ADMIS</u>

La compétition est ouverte aux licencié(e)s FFSA titulaires d'une licence de compétition ou d'entraînement ou d'un titre de participation Course Clubs en cours de validité et aux pilotes étrangers détenteurs d'une licence **internationale** délivrée par une ASN étrangère.

Le droit d'engagement est fixé à 90€...... € à régler auprès de l'organisateur ASKBTP.....

ARTICLE 4 - CONDITIONS D'ADMISSION DES KARTS

Epreuve interdite aux moins de 15 ans. Le nombre de karts admis est fixé à 80 .. Cette épreuve est autorisée uniquement aux karts des catégories suivantes : KZ2, ROTAX MAX, SENIIOR, MASTER, OPEN, TTI (autres à préciser) interdit aux (à préciser) Pneumatiques : homologués CIK-FIA - Prime ou Option.

ARTICLE 5 - DEROULEMENT DE L'EPREUVE

L'épreuve aura lieu sur la D 459 et le C.C sur les communesde SOTTA(CORSE) sur **une longueur de 2 kms 300.**L'ordre des départs se fera dans l'ordre décroissant des numéros.

ARTICLE 6 - MESURES ET DISPOSITIFS DE SECURITE

Le parcours sera conforme aux dispositions prévues par le RTS Montée et course de Côte.

ARTICLE 13. OFFICIELS

Directeur de Course : Evelyne COMOGLIO	Licence n°161804
Commissaire sportif : Luc DENIZOT	Licence n°218675
Responsable Commissaires : Laure LAMBOGLIA	Licence n°40190
Commissaire Technique : René NENCIONI	Licence n° 95555
Médecin :Dr CAJAT Benoit	

Article 14 - Contrôle Antidopage

Un Contrôle antidopage pourra être effectué en cours ou à l'issue de l'épreuve ou au cours des essais ».

Tout changement d'information doit faire l'objet d'un courrier à la F.F.S.A.

Date et Visa ASK, Date et Visa CRK, Date et Visa CRSA,

Date etVisa FFSA